



**Compte-rendu de l'Assemblée générale de la SoPHAU
du vendredi 2 juin 2023**

L'assemblée générale de la SoPHAU s'est tenue le vendredi 2 juin 2023, de 17h30 à 18h45, à l'université de Tours, site des Tanneurs.

Présents ou représentés (24) : Laurent Brassous, Pierre Cosme (r), Jean-Christophe Couvenhes (r), Sylvie Crogiez-Pétrequin, Charles Davoine, Arianna Esposito (r), Claire Fauchon-Claudon, Patrice Faure, Patricia Gaillard-Seux, Antonio Gonzales, Catherine Grandjean (r), Stéphanie Guédon, Ariane Guieu-Coppolani (r), Jean-Pierre Guilhembet (r), Jean-Claude Lacam (r), Sabine Lefebvre (r), Brigitte Lion (r), Sébastien Marchand (r), Dominic Moreau (r), William Pillot (r), Vincent Puech, Jean-Baptiste Refalo-Bistagne, Philippe Régerat, Hélène Roelens-Flouneau.

Membres du bureau (8) : Manuel Royo, Florence Gherchanoc, Sylvain Janniard, Cyrielle Landrea, Hélène Ménard, Laurence Mercuri, Sylvie Pittia, Gaëlle Tallet.

Excusés : Marie-Odile Laforge-Charles, Nicolas Richer.

ORDRE DU JOUR

1. Bilan d'activité de janvier à juin 2023
2. État financier
3. Nouvelles adhésions nécessitant un vote de l'assemblée
4. Premier bilan de la nouvelle formule d'inscription en master (*monmaster.gouv.fr*)
5. Interventions des représentants des associations partenaires
6. Questions diverses

La séance est ouverte à 17h30.

1. Rapport d'activité intermédiaire du Président (1^{er} semestre 2022)

Manuel Royo (MR) salue la présence de Jean-Jacques Aubert, professeur à l'université de Neuchâtel, représentant de l'association partenaire helvétique ASEA, et, en visioconférence, celle de Muriel Moser-Gerber, professeur à l'université Goethe de Francfort, représentante de la Mommsen Gesellschaft. Il remercie également d'avoir bien voulu rester à la suite de leur intervention au colloque, les professeurs Umberto Roberto, président de la CUSGR italienne, et François Ploton-Nicollet représentant l'APLAES, équivalent de la SoPHAU pour les langues anciennes. MR présente ensuite à l'assemblée le rapport d'activité pour la période de janvier à juin 2023.

Il tient à remercier avant tout pour la qualité de leur travail les organisateurs du congrès de la SoPHAU à Tours, Sylvain Janniard et Camille Prieux, secrétaire du CeTHiS. Il rappelle que la version longue de la bibliographie du CAPES, qui tient lieu aussi de bibliographie d'agrégation, a paru dans le n° 61 d'*Historiens & Géographes*, aux bons soins de nos collègues du bureau, Sylvain Janniard et Hélène Ménard.

Concernant l'activité du semestre qui s'achève, outre la préparation et la tenue du colloque, celle-ci a été marquée par plusieurs événements scientifiques et institutionnels.

Le 28 mars a eu lieu la troisième édition des *Nocturnes de l'Histoire*.



Le bilan est en cours par le comité scientifique mais,

sur une quarantaine de manifestations sur le territoire de l'Hexagone, on peut dénombrer une dizaine de manifestations sur l'Antiquité. Les mesures prises par les universités dans le contexte du mouvement social contre la réforme des retraites ont parfois entravé la tenue des *Nocturnes* et certaines manifestations, annulées sur le moment, ont eu lieu après. En prévision des prochains *Nocturnes* qui se dérouleront le mercredi 27 mars 2024, le bureau de la SoPHAU se joint au comité scientifique pour inviter à faire de nouvelles propositions. La date limite de dépôt est fixée comme chaque année à la mi-novembre (voir



l'appel et les modalités de dépôt sous <https://nocturnesdelhistoire.com/appel-propositions-2024/>). Le comité fera part de ses décisions début décembre.

Le 7 avril, l'**assemblée générale du CoSSAF** s'est tenue à distance. Le congrès programmé les 6 et 7 avril a dû être annulé en raison des grèves des transports et de la journée d'action prévue le 6. L'assemblée générale a présenté le bilan de l'activité du CoSSAF et a procédé à l'élection partielle (par tiers) du CA : Sylvain Janniard a été élu pour représenter les SHS, en remplacement de Sylvie Pittia, arrivée en fin de mandat.

Les 12 et 13 mai, ont eu lieu à Lyon **les États généraux de l'Antiquité (EGA)** dans le cadre du réseau Antiquité Avenir. MR salue particulièrement le travail réalisé par Virginie Hollard (Lyon 2-HiSoMA-SoPHAU) et Christophe Cusset (ENS-HiSoMA-APLAES) pour le montage et l'organisation de ces deux journées. Les EGA ont rassemblé une cinquantaine de participants autour du thème « Tous les chemins mènent à l'Antiquité ». Les débats, organisés en quatre tables rondes, ont porté sur les métiers de l'Antiquité (*L'Antiquité : des chemins et des métiers*), les disciplines rares (*Aux marges de l'Antiquité classique*), l'Antiquité dans la culture populaire (*BD, Mangas et Littérature jeunesse*), les moyens de valorisation et de diffusion de l'Antiquité (*Comment diffuser les connaissances sur l'Antiquité et la pratique des langues anciennes ?*). La projection du documentaire *Les Étrusques, une civilisation mystérieuse de Méditerranée*, coproduit par Arte France et l'INRAP, a clôturé la première journée. Le public a pu participer au programme de visites organisées au musée et aux

théâtres romains de *Lugdunum*, ainsi qu'au Musée des moulages. La bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée avait ouvert ses portes.

Si on a pu noter parfois l'hétérogénéité de certaines interventions, on soulignera cependant le souci constant et réaffirmé d'inscrire les études sur l'Antiquité dans une perspective qui soit en phase avec les avancées techniques et les questionnements intellectuels contemporains.

Le printemps a vu aussi la mise œuvre, par Gaëlle Tallet, d'une proposition de carte blanche pour les prochains **Rendez-vous de l'Histoire de Blois** consacrés au thème *Les vivants et les morts*. Celle-ci a été acceptée et aura lieu le 5 octobre. Les intervenants, réunis autour de Françoise Dunand (université de Strasbourg, modératrice), seront Christiane Zivie-Coche (EPHE), Jean-Claude Schmitt (EHESS), Éric Crubézy (université Toulouse 3) et Annette Becker (université Paris Nanterre). Ils débattront du thème : *Abomination de la mort, peur des revenants, deuils insurmontables ou pathologiques... Cohabiter avec les morts de l'Antiquité à nos jours*.

MR évoque ensuite le **Prix SoPHAU 2023**. Il rappelle que les candidats, docteurs fraîchement diplômés dans les deux années civiles ayant précédé l'année du concours, ont jusqu'au 12 juin pour déposer leur candidature.

Les 15-17 juin, MR prendra part au **Congrès de l'APLAES** à Lille où aura lieu une table ronde portant sur les *Échanges littéraires, culturels et linguistiques dans l'Antiquité grecque et romaine et au-delà*.

Le 4 juillet, nos collègues contemporanéistes de l'association partenaire H2C organisent à l'université Paris Nanterre les premières **Rencontres d'H2C** intitulées « Être historien·ne du contemporain en 2023 » et la remise du prix d'H2C. Les *Rencontres* aborderont des questions au cœur de notre métier : *L'historien·ne à l'heure de la LPR : vie professionnelle, vie privée, quelle articulation ? ; L'historien·ne dans l'amphi ; l'historien·ne hors l'amphi, quelle expertise ?* Les rencontres se termineront avec une conférence de clôture d'Olivier Beaud, intitulée *La signification et la portée de la liberté académique*.

Pour conclure, MR évoque deux points institutionnels sur des évolutions en cours et attire l'attention sur une élection bienvenue. Le **Collège du HCERES** qui rassemble 28 personnalités issues des instances de l'enseignement supérieur, de la recherche et des acteurs civils et politiques, a accueilli sur proposition du CNU notre collègue Arianna Espósito (Université de Bourgogne). On peut se réjouir de voir une antiquisante rejoindre cette assemblée en déplorant cependant qu'elle soit la seule, avec un sociologue et un géographe, à représenter les SHS dans une structure destinée à fixer « le programme annuel d'activités et [à] défini[r] les mesures propres à garantir la qualité, la transparence et la publicité des procédures mises en œuvre. »

Par ailleurs, le 10 mars a paru un nouveau décret sur le « **repyramidage** » modifiant la procédure de voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités. Désormais, la mesure s'applique indifféremment aux maîtres de conférences (MC) à la hors classe et aux MC de classe normale. Les établissements ont aussi la possibilité d'ouvrir les promotions au niveau de deux sections d'un même groupe de disciplines, et non plus d'une seule. Enfin, l'ordre d'intervention des instances pour l'examen des dossiers est inversé : d'abord le CNU, puis les comités de promotion dans les établissements.

Le dispositif est très imparfait. Il prévoit 400 emplois par an ouverts à la promotion, soit 2 000 sur 5 ans. Au bout des 5 ans, au niveau national, moins de 6% de l'ensemble des MC auront bénéficié de la mesure. En outre, nul doute que la concurrence au niveau local et le poids des présidents seront renforcés dans le choix d'ouvrir telle ou telle section au concours. MR souligne les disparités que vient provoquer dans le dispositif normal l'ouverture des chaires de professeur junior (223 postes en 2023), fléchées sur les thèmes porteurs : intelligence artificielle, santé, technologie et développement, genre etc.

Enfin, le conseil supérieur des programmes a publié le 3 mars 2023 un « avis sur la formation initiale et le recrutement des professeurs des premier et second degrés » qui envisage plusieurs scénarios de **réforme des concours** les concernant, allant du retour à la situation antérieure à la réforme de 2019 jusqu'au recrutement local sur liste d'aptitude. On surveillera de près le devenir de cet avis qui pourrait avoir des conséquences sur l'Agrégation.

Le président salue pour finir le travail essentiel de suivi et de diffusion de l'actualité institutionnelle et scientifique accompli par le secrétariat de la SoPHAU (en l'occurrence Laurence Mercuri et Cyrielle Landrea – qu'elles en soient chaleureusement remerciées !) et rappelle la nécessité de consulter le site SoPHAU, riche d'informations et comportant le *Vade-mecum de l'adhérent*. De même, l'abonnement au fil Twitter de l'association relaie rapidement nombre de ces informations.

Avant de donner la parole au Trésorier, le Président présente un premier bilan de la **campagne de postes 2023**.

Il rappelle le nombre de postes ouverts en 2023 en histoire, histoire de l'art et archéologie des mondes anciens :

- Université :
11 postes de maître de conférences (contre 6 en 2022, 10 en 2021 et 11 en 2020) ;
14 postes de professeur des universités (contre 8 en 2022, 8 en 2021 et 9 en 2020) ;
- EPHE : 3 postes de directeur des études ;
- CNRS (Antiquité + Moyen Âge) : 5 chargés de recherche ; 6 directeurs de recherche.

Il indique les résultats des recrutements à l'université¹, en attente de validation par les CA à la date de l'AG :

Maitres de conférences

Aix-Marseille	Archéologie grecque	Romarin Bardet
Bordeaux	Protohistoire	Clara Filet
Dijon	Géoarchéologie	Charly Massa
Lille	Histoire ancienne	Julie Bernini
Lyon 3	Histoire romaine	Mathias Nicolleau
"	Pré- et protohistoire	Élodie Paris
Paris 1	Histoire romaine	Zheira Kasdi
Paris 8	Histoire romaine	Julie Bothorel
Pau	Histoire de l'art antique	Mathieu Riboulet
Strasbourg	Histoire des religions	Céline Redard
Toulouse	Histoire grecque	Sylvain Lebreton

Professeurs des universités

Aix-Marseille	Archéologie romaine	Corinne Rousse
Besançon	Histoire romaine	Audrey Becker
Bordeaux	Histoire romaine	Alberto Dalla Rosa
Caen	Histoire grecque	Gilles Gorre
"	Histoire romaine	Sylvain Destephen
Dijon	Histoire grecque	Laurence Mercuri
Lille	Égypte ancienne	Sylvie Donnat
Le Mans	Histoire romaine et patrimoine	Estelle Bertrand
Nantes	Histoire romaine	Stéphanie Guédon
Rouen	Histoire grecque	Enora Le Quéré
<i>Île-de-France</i>		
Évry Val d'Essonne	Histoire romaine	Christelle Freu
Paris 1	Archéologie romaine	Stéphane Bourdin
Paris Nanterre	Histoire de l'art romain	Claude Pouzadoux
"	Histoire grecque	Charlotte Lerouge-Cohen

¹ Les résultats au CNRS et à l'EPHE ne sont pas encore connus.

2. Rapport financier intermédiaire du Trésorier (1^{er} semestre 2022)

Notre Société continue au premier semestre 2023 à bénéficier d'une trésorerie parfaitement saine. Au 31/05/202, l'encours global était de **27 885 €** (26 519 € au 16/06/2022), répartis entre **4 391 € sur le CC BRED** et **23 494 € sur le Livret A BRED**. Le montant important de l'épargne permet, grâce aux intérêts perçus, de couvrir largement les frais de gestion du compte courant et pourvoira aussi, si nécessaire, aux dépenses prévues pour le 2^e semestre de l'année en cours.

Le nombre de sociétaires à jour de leur cotisation à la date de l'AG est de **158** (5 530 € de cotisation), contre 168 à l'AG du 16 juin 2022. Il faut, au Trésorier, déplorer la relative faiblesse de ce nombre et rappeler une nouvelle fois que la régularité des versements facilite l'établissement d'un budget annuel, l'anticipation des dépenses et limite aussi les courriers de relance. Il invite à nouveau les sociétaires à privilégier, pour le règlement de leur cotisation annuelle, **le virement « permanent »** sur le compte SoPHAU (virement automatique à date anniversaire, annulable à tout moment), dont les modalités très simples sont rappelées sur le vade-mecum du sociétaire, ainsi que sur le site de la Société.

Il convient dans ces circonstances de remercier tout particulièrement l'ensemble des sociétaires demeurés fidèles à la SoPHAU, et encore plus les sociétaires qui ont versé des **cotisations de soutien** (M. Bonnefond-Coudry, S. Bouffier, J. Clément, A. Ferlut, D. Gondikas, J.-P. Guilhemmet, A. Jacquemin, P. Le Roux, A.-M. Liesenfelt, G. Tallet) ou de **membres bienfaiteurs** (G. Bouyssou, M. Royo, M.-T. Schettino).

Les **dépenses** pour le premier semestre de l'année se montent à **2 399 €**. Hors dépenses récurrentes, leurs principaux postes ont été la participation au **financement du colloque des 2-3 juin (1 668 €)** et le financement de trois **missions pour les membres du Bureau (241 €)**. Les dépenses prévisionnelles pour le second semestre seront aussi substantielles : il conviendra en particulier de financer notre assemblée générale de décembre prochain (env. 1 200 euros), qui coïncidera avec la remise du prix 2023 de la SoPHAU, ainsi que la table ronde organisée par la Société aux RDV de l'Histoire à Blois (env. 700 euros).

Avec ce rapport financier intermédiaire, j'espère vous avoir convaincus, Mmes et M. les Sociétaires, chères et chers Collègues, de l'importance de donner à la SoPHAU les moyens financiers de son action et vous remercie pour la confiance que vous avez bien voulu m'accorder en me confiant une nouvelle fois la responsabilité de notre trésorerie.

3. Demandes d'adhésion

L'assemblée est amenée à voter sur les demandes d'adhésion des doctorants et docteurs non-titulaires de l'enseignement supérieur. Quatre demandes ont été présentées au cours du semestre écoulé, émanant de :

Trois doctorantes :

Gwenaëlle Deborde, agrégée d'histoire, est actuellement en contrat doctoral, chargée de TD à Sorbonne Université. Elle prépare une thèse en histoire romaine depuis 2020 dans cette même université, sous la direction de Michèle Coltelloni-Trannoy : *Rendre la justice : l'administration judiciaire des communautés occidentales par les autorités romaines sous le Haut Empire*.

Sonia Mzali est actuellement en contrat doctoral, chargée de TD à l'université de Lille. Elle prépare une thèse en assyriologie depuis 2021 dans cette même université, sous la direction de Philippe Abrahams : *Les prêtresses et prêtres EN du pays de Sumer, de l'empire d'Akkad jusqu'à la chute du royaume de Larsa (2334 – 1763 av. n. è.)*.

Lucie Salamor, agrégée d'histoire, est actuellement en contrat doctoral, chargée de TD à l'université de Lille. Elle prépare une thèse en histoire romaine depuis 2020 dans cette même université, sous la direction de Stéphane Benoist et le co-encadrement de Claire Fauchon-Claudon (ENS Lyon) : *De Livie à Pulchérie : femmes de pouvoir et réseaux dans le monde romain (de la fin du I^{er} siècle av. n. è. au début du V^e siècle de n. è.)*.

Un docteur :

Alexandre Vlamos, agrégé d'histoire, est actuellement ATER à l'université de Lille. Il a soutenu sa thèse en histoire grecque en 2022 à l'université Paris Nanterre. Celle-ci, préparée sous la direction de Christel Müller, est intitulée : *Fragments de cités. Les communautés infra-citiques dans les cités insulaires de la mer Égée (IV^e s. av. n.è. - II^e s. de n.è.)*.

Les demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation des adhérents :

Nombre de votants : 32 ;

Pour : 32.

Les nouvelles adhésions sont approuvées à l'unanimité.

4. Premier bilan de la nouvelle formule d'inscription en master (monmaster.gouv.fr)

Le bureau a mené une enquête auprès des correspondants de la SoPHAU pour connaître leurs observations sur le fonctionnement de la nouvelle formule d'inscription en master à l'issue de la première campagne. À la date de l'AG, toutes les commissions n'ont pas encore eu lieu même si les candidatures sont closes.

Nous avons reçu les réponses des correspondants de 12 universités et ENS : Amiens, Angers, Caen, Chambéry, La Réunion, Montpellier, Poitiers, Rennes, Toulouse ; *Île-de-France* : Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université ; ENS Lyon.

En résumé, la nouvelle plate-forme présente tous les désagréments de Parcoursup et est perçue comme une nette dégradation du recrutement précédent par e-candidat. Un seul témoignage est positif.

Les principaux points soulevés concernent :

- l'augmentation notable du nombre de candidatures (souvent plus du double), notamment en raison de candidatures souvent faites par rapport à un simple intitulé de master ou envoyées partout « en aveugle » ;
- l'inquiétude des candidats qui ont multiplié les courriels tout au long de l'année ;
- l'impossibilité pour l'administration de vérifier la recevabilité, tâche qui retombe sur les enseignants-chercheurs ;
- l'accroissement du travail des commissions : multiplication des réunions ; traitement dans l'urgence ; classement de la totalité des dossiers retenus (ex. : 95 dossiers reçus à Montpellier pour 15 places) ;
- l'impossibilité de prendre en compte les sous-disciplines pour la gestion de la liste d'attente : par exemple, si le premier de la liste complémentaire est un étudiant ayant choisi l'époque impériale et qu'un étudiant de la liste principale inscrit en Grèce archaïque se désiste, c'est l'époque impériale qui reçoit un étudiant de plus ;
- le calendrier très contraint, aux dépens du travail des commissions ; les inscriptions précoces ;
- les capacités bloquantes, connues seulement à l'ouverture de la plate-forme et qui pourtant déterminent la politique de recrutement ;
- le manque d'ergonomie de la plate-forme et des dysfonctionnements durant la procédure.

Le seul avantage est l'harmonisation nationale des calendriers (notamment pour la communication des résultats) mais la plate-forme n'était pas indispensable.

Lors de la discussion qui s'ensuit, Sylvie Pittia souligne que la nouvelle procédure entraîne un risque d'assèchement de certaines formations au profit d'autres ; que la stabilisation des recrutements n'est effective qu'à la rentrée de septembre, si bien qu'il est impossible pour les étudiants de commencer à étudier dès le début de l'été et, pour certains, de chercher un logement.

5. Interventions des représentants des associations partenaires

L'assemblée générale a eu le plaisir de recevoir les représentants de quatre associations partenaires : pour la Mommsen Gesellschaft, en visioconférence, Mme Muriel Moser-Gerber

(Goethe-Universität, Francfort), pour l'Association suisse pour l'étude de l'Antiquité - Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft, M. Jean-Jacques Aubert (université de Neuchâtel), pour la CUSGR, son nouveau président, M. Umberto Roberto (università degli studi di Napoli Federico II), et pour l'APLAES, son ancien président, M. François Ploton-Nicollet (École des Chartes – PSL).

Mme **Muriel Moser-Gerber** prend la parole pour la **Mommsen Gesellschaft**. Elle s'excuse tout d'abord de ne pouvoir être physiquement présente à l'assemblée générale de la SoPHAU. Elle remercie le président de la SoPHAU d'avoir invité la Mommsen Gesellschaft à participer au Congrès de printemps de notre Société en envoyant un contributeur, tout en regrettant que cela n'ait finalement pas été possible. Mme Moser-Gerber fait part à la SoPHAU du souhait de la Mommsen Gesellschaft de développer la collaboration entre les deux Sociétés et d'organiser avec la SoPHAU une série de rencontres thématiques dans diverses universités. La première pourrait avoir lieu à Francfort au printemps 2025 sur le thème des relations entre les cités grecques et le pouvoir romain sous les Flaviens. Les missions (transport, séjour) des orateurs français seraient pris en charge par la Mommsen Gesellschaft. Cette journée franco-allemande permettrait d'initier des échanges et de créer les conditions de collaborations plus approfondies. L'objectif est aussi d'étendre la portée de ces journées et de les ouvrir à un public plus large grâce au format hybride (en présence et en visioconférence).

L'Assemblée générale de la SoPHAU accueille favorablement la proposition de la Mommsen Gesellschaft et propose que les rencontres aient lieu tous les deux ans.

M. **Jean-Jacques Aubert** prend la parole au titre de l'**Association suisse pour l'étude de l'Antiquité - Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft**. Au nom de la présidente de la SVAW/ASEA, le professeur Karin Schlappach, il remercie la SoPHAU d'avoir su créer une relation privilégiée avec la SVAW/ASEA. La SVAW/ASEA est constituée d'un large réseau de membres qui travaillent dans les domaines des lettres classiques, de l'histoire ancienne et de l'archéologie classique, mais également dans les disciplines voisines telles que le latin du Moyen Âge, les études byzantines, l'égyptologie, l'étude de l'Orient ancien ou la linguistique historique indo-européenne. L'association poursuit une activité d'édition soutenue avec, notamment, la revue *Museum Helveticum*, la série de monographies *Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft* et la bibliothèque virtuelle *e-codices* qui rassemble les manuscrits médiévaux et modernes conservés en Suisse. M. Aubert évoque pour finir le congrès de la SVAW/ASEA à Berne l'année prochaine et invite la SoPHAU à y être représentée et à présenter une communication.

M. **Umberto Roberto** intervient ensuite pour la **Consulta Universitaria per la Storia Greca e Romana** (CUSGR). Il remercie la SoPHAU en tant que nouveau président de la CUSGR qui vient de renouveler son bureau. Il souhaite la poursuite de la collaboration avec la SoPHAU, des échanges sur l'histoire ancienne mais aussi sur les menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'histoire ancienne.

M. **François Ploton-Nicollet** adresse ses salutations à la SoPHAU au nom de Mme Laurence Boulègue, présidente de l'**Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur** (APLAES), présente durant le congrès mais qui a dû partir pour prendre son train. L'APLAES se félicite de porter les EGA en partenariat avec la SoPHAU dans le cadre d'Antiquité Avenir. M. Ploton-Nicollet représente également l'Association **THAT Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive** dont il a été réél président il y a trois mois. THAT a été associée au congrès de la SoPHAU à Tours par Sylvie Corgiez-Pétrequin et il s'en réjouit.

6. Questions diverses

Stéphanie Guédon fait part à l'assemblée générale de la publication du *Livre blanc sur les études maghrébines en France*. Les antiquisants concernés ont été informés. L'action ne s'arrête pas là et est poursuivie par les collègues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Fait à Paris, le 9 juin 2023

Le Président de la SoPHAU,
Manuel Royo



La Secrétaire de la SoPHAU,
Laurence Mercuri

